

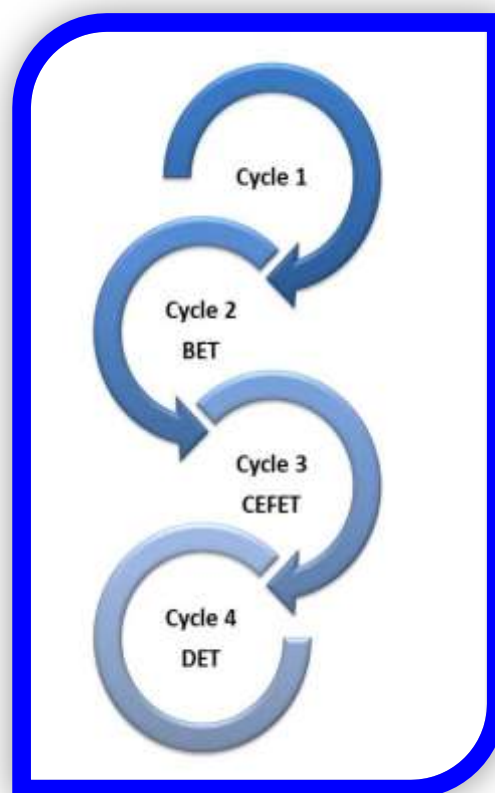
# CURSUS D'ÉTUDES DE LA SECTION TRADITIONNELLE



## Textes réglementaires

- Délibération n° 06-14/CAPF du 30 juin 2014 adoptant les cursus des sections classique et traditionnelle du Conservatoire artistique de la Polynésie française ;
- Délibération n° 08-18/CAPF du 11 juillet 2018 portant modification du cursus d'études de la section traditionnelle du Conservatoire artistique de la Polynésie française.

# CURSUS D'ÉTUDES TRADITIONNELLES



## Table des matières

CURSUS D'ÉTUDES TRADITIONNELLES.....	1
I. CURSUS DANSE.....	2
II. CURSUS INSTRUMENTAL (PERCUSSIONS ET CORDES).....	4
III. CURSUS ADULTE.....	6
VI. ÉVALUATIONS.....	7
VII. SCHÉMA DES CURSUS.....	9

## I. CURSUS DANSE

Éveil, Initiation	Age ou niveau scolaire	Durée du cycle	Niveau	Danse
	Dès 4 ans	1 à 2 ans	Init.	2x1 heure (fréquence hebdomadaire)
Cycle 1	Dès 7 ans	1 à 5 ans	C1/1	2 X 1 heure (fréquence hebdomadaire)
			C1/2	
			C1/3	
			C1/4	
<b>EXAMEN DE FIN DE CYCLE 1</b>			Examen de fin de cycle	
<i>Sur proposition du jury et avec une mention au moins égale ou supérieure à « Très Bien », l'élève peut entrer directement en Cycle 2. 3<sup>ème</sup> année.</i>				

Cycle 2	Age	Durée du cycle	Niveau	UV Dominante	UV obligatoire	Choix de 2 UV Complémentaires					
				Danse	Culture et civilisation polynésienne	'Orero	Cordes : Ukulele ou Guitare	Percuss Trad.	Himene	Assistance à l'encadrement	
	Dès 12 ans	3 à 6 ans	C2/1	2x1 heure	-	-	-	-	-	-	-
C2/2			-		-	-	-	-	-		
<i>A partir du C2/3, les étudiants préparent le premier diplôme du conservatoire, le Brevet d'Études Traditionnelles (BET) en danse.</i>											
C2/3			2x1 heure	1h30	1h30	45'	45'	1h	Assiduité		
C2/4									Assiduité et projet de fin d'année		
<b>EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2</b>				Examen de fin de cycle							

*Seuls entrent directement en CEFET (cycle 3), les élèves ayant eu la mention « très bien » dans la discipline dominante et la mention « bien » en 1<sup>ère</sup> année de culture et civilisation polynésienne.*

**Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 1<sup>ère</sup> année de Culture et Civilisation Polynésienne + 2 UV complémentaires (mention Bien) et/ou certificat d'assiduité permettent l'obtention du BET.**

*Pour l'obtention du BET, en plus de la discipline dominante et de l'UV obligatoire, il faut valider deux UV complémentaires :*

- la mention « bien » en 1<sup>ère</sup> année d'instrument,
- la mention « bien » en 1<sup>ère</sup> année de 'orero,
- l'obtention du certificat d'assiduité en Himene,
- l'obtention du certificat d'assiduité en assistance à l'encadrement.

Cycle 3 CEFET	Durée du cycle	UV Dominante	UV obligatoire	Choix de 2 UV Complémentaires				
		Danse	Culture et civilisation polynésienne	'Orero	Cordes : Ukulele ou Guitare	Percuss Trad.	Himene	Assistance à l'encadrement
	1 à 3 ans	2x1 heure	1h30	1h30	45'	45'	1h	Assiduité

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE 3**

Examen de fin de cycle

Seuls les élèves ayant obtenu les mentions « Très Bien » en Danse et « Bien » en 2<sup>ème</sup> année de Culture et Civilisation Polynésienne entrent directement en cycle DET (Diplôme d'Études Traditionnelles).

**Seules les mentions Très Bien en Danse et Bien en 2<sup>ème</sup> année de Culture et Civilisation Polynésienne + 2 U.V complémentaires 2<sup>ème</sup> année (mention Bien) et/ou certificat d'assiduité 2ème année permettent l'obtention du CEFET.**

Pour l'obtention du CEFET, il faut valider les 4 UV choisis en obtenant:

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
  - la mention « bien » en 2<sup>ème</sup> année de culture et civilisation polynésienne,
- et pour les U.V complémentaires :
- la mention « bien » en 2<sup>ème</sup> année d'instrument,
  - la mention « bien » en 2<sup>ème</sup> année de 'orero,
  - l'obtention du certificat d'assiduité en assistance à l'encadrement et/ou Himene.

Cycle 4 DET	Durée du cycle	UV Dominante	UV obligatoire	Choix de 2 UV Complémentaires				
		Danse	Culture et civilisation polynésienne	'Orero	Cordes : Ukulele ou Guitare	Percuss Trad.	Himene	Assistance à l'encadrement
	2 à 4 ans	2x1 heure	1h30	1h30	45'	45'	1h	Assiduité et projet de fin d'année

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE 4**

Examen terminal

**Seuls obtiennent le D.E.T (Diplôme d'Études Traditionnelles), les élèves ayant obtenu :**

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
  - la mention « bien » en 3<sup>ème</sup> année de culture et civilisation polynésienne,
  - la validation de deux des U.V complémentaires par :
  - la mention « bien » en 3<sup>ème</sup> année d'instrument,
  - la mention « bien » en 3<sup>ème</sup> année de 'orero,
  - l'obtention du certificat d'assiduité en assistance à l'encadrement (avec remise d'un projet à chaque fin d'année) et/ou Himene.
- Les notes restent valides durant 3 ans.

Perfectionnement Excellence	Durée du cycle	Niveau	Danse
	1 à 2 ans	Titulaire du DET	2x1 heure (fréquence hebdomadaire)
	<b>EXAMEN DE FIN DE CYCLE</b>		Examen de perfectionnement excellence

## II. CURSUS INSTRUMENTAL (PERCUSSIONS ET CORDES)

Éveil, Initiation	Age ou niveau scolaire	Durée du cycle	Niveau	Percussions	Instrument
	Dès le CP	1 à 2 ans	Init.	45' (fréquence hebdomadaire)	-
Cycle 1	Dès 7 ans	1 à 5 ans	C1/1	-	45'
			C1/2	-	45'
			C1/3	-	45'
			C1/4	-	45'
<b>EXAMEN DE FIN DE CYCLE 1</b>			Examen de fin de cycle		
Sur proposition du jury et avec une mention au moins égale ou supérieure à « Très Bien », l'élève peut entrer directement en <b>Cycle 2. 3<sup>ème</sup> année.</b>					

Age	Durée du cycle	Niveau	UV Dominante	UV obligatoire	Choix de 2 UV Complémentaires						
			Instrument	Formation musicale	'Orero	Danse	Culture et civilisation polynésienne	Autre instrument	Musiques actuelles en groupe	Himene	
Dès 11 ans	3 à 6 ans	C2/1	45'	-	-	-	-	-	-	-	
		C2/2		-	-	-	-	-	-	-	
		A partir du C2/3, les étudiants préparent le premier diplôme du conservatoire, le Brevet d'Études Traditionnelles (BET) en instrument.									
		En plus de la discipline dominante, ils doivent obligatoirement suivre l'U.V formation musicale et choisir deux autres U.V complémentaires, parmi les disciplines suivantes : le 'orero, la danse traditionnelle, la culture et civilisation polynésienne, le himene, les musiques actuelles en groupe et un autre instrument différent de la dominante et n'appartenant pas à la même famille. Le himene et les musiques actuelles en groupe sont validés par un certificat d'assiduité durant tout le temps passé dans ce cycle.									
		C2/3	45'	1h30	1h	2x1h	1h30	45'	1h	1h	
		C2/4									
<b>EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2</b>				Examen de fin de cycle							

Seuls entrent directement en 3<sup>ème</sup> cycle CEFET, les élèves ayant eu :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en première année de formation musicale.

4 U.V à valider : Instrument/Formation musicale/U.V complémentaires et/ou certificat d'assiduité

**Seules les mentions Très Bien en instrument et Bien en formation musicale + 2 U.V complémentaires (mention Bien) et/ou certificat d'assiduité permettent l'obtention du B.E.T.**

Cycle 3 CEFET	Durée du cycle	UV Dominante	UV obligatoire	Choix de 2 UV Complémentaires					
		Instrument	Formation musicale	'Orero	Danse	Culture et civilisation polynésienne	Autre instrument	Musiques actuelles en groupe	Himene
	1 à 3 ans	45'	1h15	1h	2x1h	1h30	45'	1h30	1h

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE 3**

Examen de fin de cycle

Seuls les élèves ayant obtenu les mentions « Très bien » dans la discipline dominante et « Bien » en 2<sup>ème</sup> année de formation musicale entrent directement en cycle DET (Diplôme d'Études Traditionnelles).

4 UV à valider : Instrument/Formation musicale/UV complémentaires et/ou certificat d'assiduité

**Seules les mentions Très Bien en instrument et Bien en formation musicale + 2 U.V complémentaires (mention Bien) et/ou certificat d'assiduité permettent l'obtention du C.E.F.E.T**

Pour l'obtention du CEFET, il faut valider les 4 UV choisis en obtenant :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
  - la mention « bien » en deuxième année de formation musicale,
- et pour les U.V complémentaires :
- la mention « bien » d'un niveau de deuxième année en instrument,
  - la mention « bien » d'un niveau de deuxième année en danse,
  - la mention « bien » en 2<sup>ème</sup> année de 'orero,
  - la mention « bien » en culture et civilisation polynésienne 2<sup>ème</sup> année,
  - l'obtention du certificat d'assiduité en musique actuelle en groupe et/ou himene.

Cycle 4 DET	Durée du cycle	UV Dominante	UV obligatoire	Choix de 2 UV Complémentaires					
		Instrument	Formation musicale	'Orero	Danse	Culture et civilisation polynésienne	Autre instrument	Musiques actuelles en groupe	Himene
	2 à 4 ans	45'	1h15	1h30	2x1h	1h	45'	1h30	1h

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE 4**

Examen terminal

Seuls obtiennent le D.E.T (Diplôme d'Étude Traditionnelle), les élèves ayant obtenu :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en troisième année de formation musicale,

et, valider deux des U.V complémentaires par :

- la mention « bien » d'un niveau de troisième année en instrument,
- la mention « bien » d'un niveau de troisième année en danse,
- la mention « bien » en 3<sup>ème</sup> année de 'orero,
- la mention « bien » en culture et civilisation polynésienne 3<sup>ème</sup> année,
- l'obtention du certificat d'assiduité en musique actuelle et/ou himene.

Perfectionnement Excellence	Durée du cycle	Niveau	Instrument
	1 à 2 ans	Titulaire du DET	1 heure (fréquence hebdomadaire)
	<b>EXAMEN DE FIN DE CYCLE</b>		Examen de perfectionnement excellence

### III. CURSUS ADULTE

Les adultes peuvent également accéder aux cours dispensés au CAPF : la danse, les percussions, le ukulele, la culture et civilisation polynésienne et le 'orero.

Il existe deux possibilités :

- Cycle Adulte avec examen et ne concerne que l'instrument et la danse.
- Cycle Adulte de soutien (sans examen)

#### 1) CYCLE ADULTE

Niveau		Danse	Instrument	'Orero	Culture et civilisation polynésienne
Adulte 1	Débutant	2x1 heure	45'	1h30	1h30
Adulte 2	Intermédiaire				
Adulte 3	Avancé				

Le passage de chaque niveau est validé par un examen interne en fin d'année. Après évaluation du cycle Adulte et sur proposition du jury d'examen par l'obtention d'une mention «Très Bien», les élèves voulant continuer leurs études, peuvent intégrer le Cycle 2. 3<sup>ème</sup> année du « cursus normal » ou se diriger vers le cycle Adulte «Soutien» à la Pratique Instrumentale ou en danse.

#### 2) CYCLE ADULTE DE SOUTIEN

Niveau	Danse	Instrument	'Orero	Culture et civilisation polynésienne
Adulte 1 Débutant	2x1 heure	45'	1h30	1h30

L'adulte qui ne souhaite pas passer d'examen, ou qui a terminé le cycle Adulte, intègre la classe correspondant à son niveau.

## VI. ÉVALUATIONS

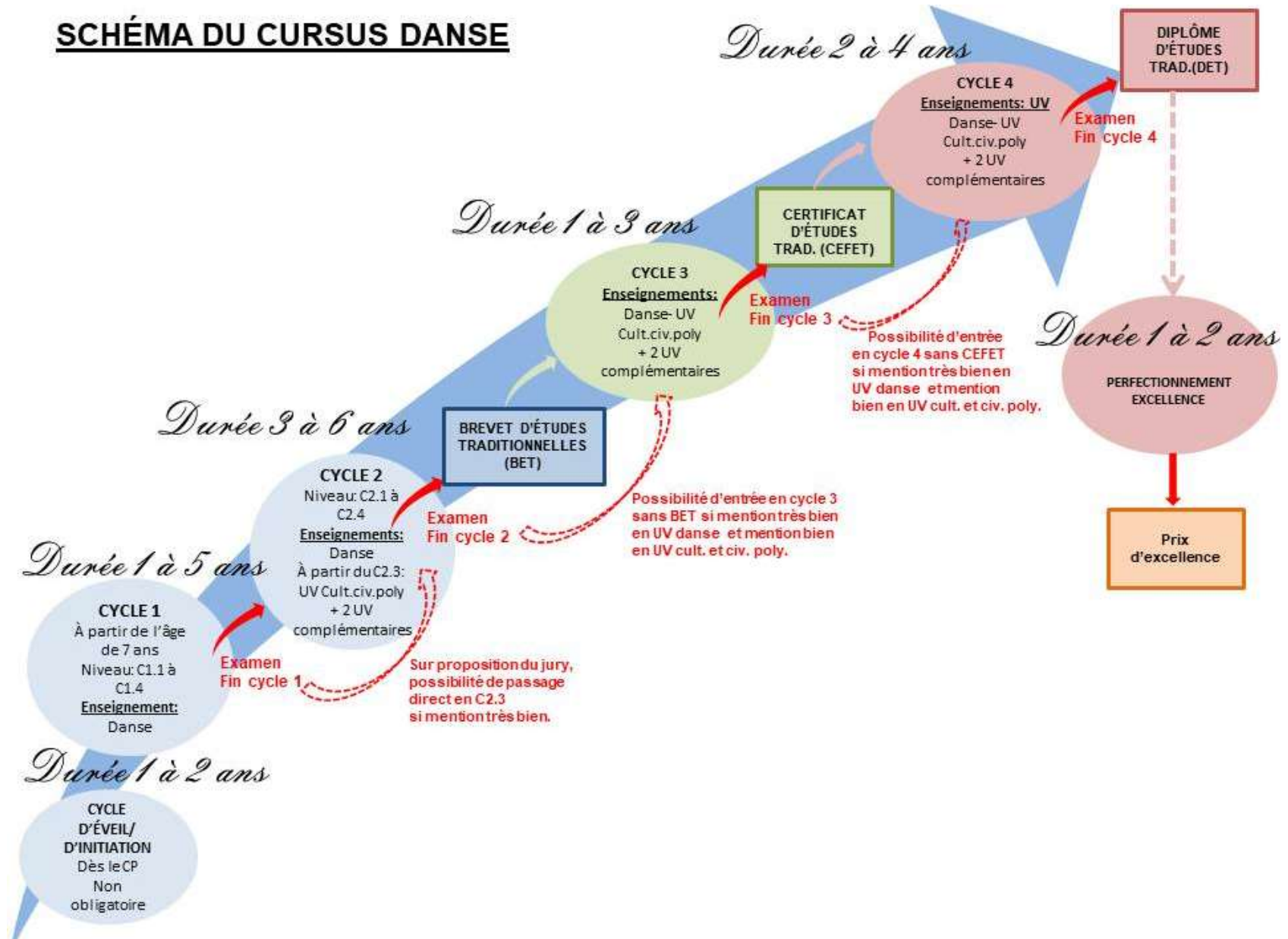
	Type d'évaluation	Notation	Diplôme
<b>Éveil/ Initiation</b>	Passage d'office en cycle 1		
<b>C1/1 à C1/3 et cycle adulte</b>	Contrôle continu Passage selon les résultats	19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations 18 <19 Très Bien à l'unanimité 16<18 = Très Bien 14<16 = Bien <b>12&lt;14 = Assez Bien - Passage en niveau supérieur</b> 12 = redoublement	-
<b>C1/4</b>	- Examen de fin de cycle - Moyenne des contrôles continus		-
<b>C2/1 à C2/3</b>	Contrôle continu Passage selon les résultats	19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations 18 <19 Très Bien à l'unanimité 16<18 = Très Bien <b>14&lt;16 = Bien- Passage en niveau supérieur</b> <14 = redoublement	-
<b>C2/4</b>	- Examen de fin de cycle - Moyenne des contrôles continus	L'élève obtient son B.E.T s'il a en U.V dominante «Très Bien » et autres U.V « Bien »:  19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations 18 <19 Très Bien à l'unanimité <b>16&lt;18 = Très Bien - Passage en niveau supérieur obtention du B.E.T</b> <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 16/20.</b>	Brevet d'Études traditionnelles (BET)
<b>CEFET</b>	Contrôle continu et validation des UV	L'élève obtient son CEFET si validation des 4 UV: - UV Dominante mention «Très Bien» - UV Obligatoire et 2 U.V complémentaires mention «Bien».  1) <u>UV dominante</u> : 19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations 18<19 = Très Bien à l'unanimité <b>16&lt;18 = Très Bien – Passage en cycle supérieur</b> <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 16/20</b>  2) <u>UV obligatoire</u> : 19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations 18<19 = Très Bien à l'unanimité 16<18 = Très Bien <b>14&lt;16 = Bien – Passage en cycle supérieur</b> <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 14/20</b>	Certificat d'Études traditionnelles (CEFET)



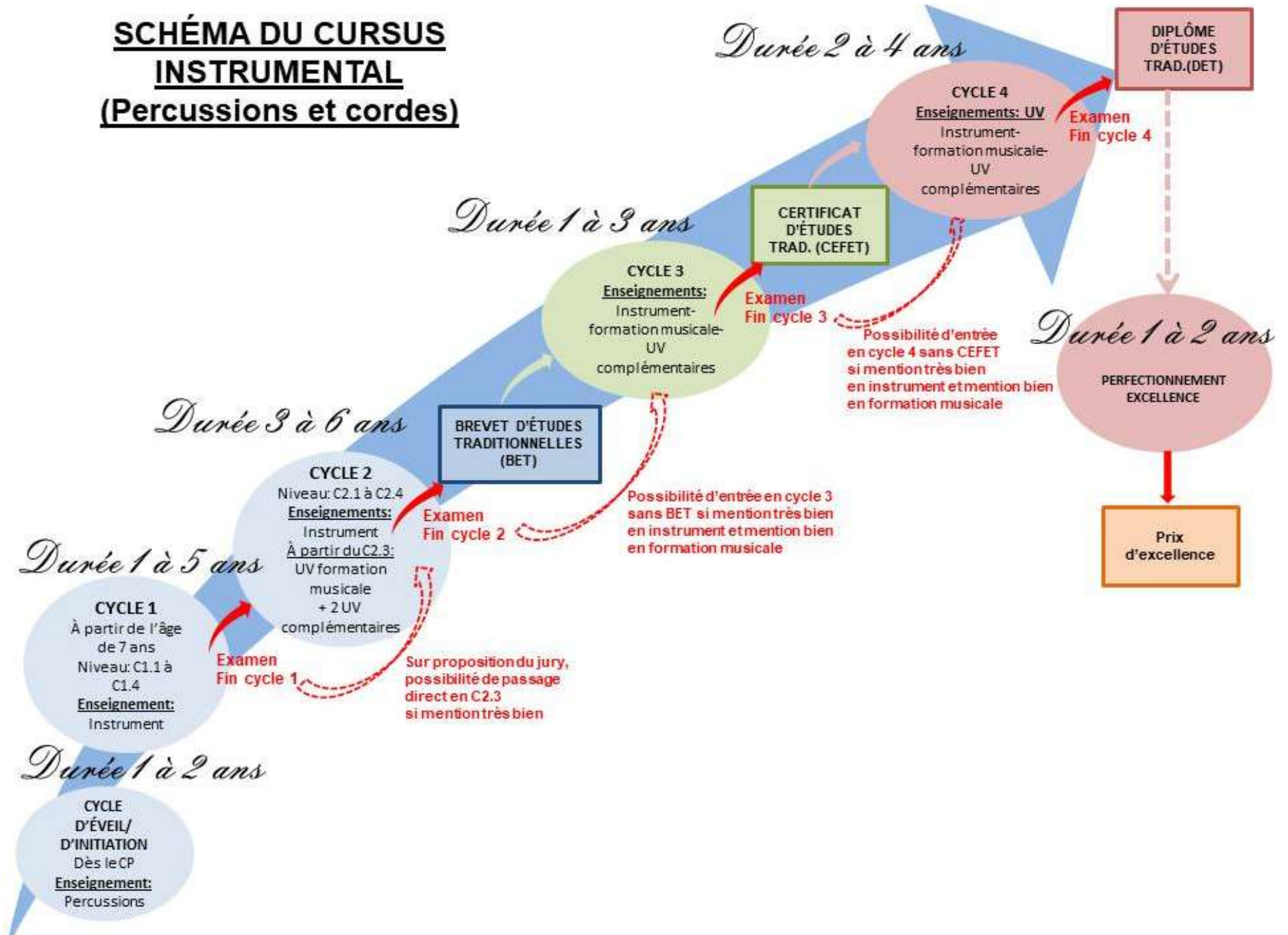
		<p>3) <u>UV complémentaires</u> :</p> <p>19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations  18 = Très Bien à l'unanimité  17 = Très Bien  <b>15/16 = Bien</b>  <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 15/20</b></p> <p>4) Pour la chorégraphie, le himene et la musique actuelle : Certificat d'assiduité.</p>	
<p><b>DET</b>  <b>« Médaille d'or »</b></p>	<p>- UV dominante :  Contrôle continu et examen de fin d'année</p> <p>- UV obligatoire :  Contrôle continu</p> <p>- UV Complémentaires :  Contrôle continu et examen de fin d'année et/ou certificat d'assiduité</p>	<p>1) <u>En Dominante</u> :</p> <p>L'élève passe s'il obtient :</p> <p>19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations  18&lt;19 = Très Bien à l'unanimité  17&lt;18 = Très Bien  <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 17/20</b></p> <p>2) <u>UV obligatoire</u>:</p> <p>19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations  18&lt;19 = Très Bien à l'unanimité  16&lt;18 = Très Bien  14/16 = Bien  <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 14/20</b></p> <p>3) <u>En disciplines complémentaires</u> :</p> <p>L'élève obtient ses UV s'il a :</p> <p>19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations  18 = Très Bien à l'unanimité  17 = Très Bien  15/16 = Bien  <b>L'élève refait une année s'il obtient moins de 15/20</b></p>	<p>Diplôme d'Études traditionnelles (DET)</p>
<p><b>Perfectionnement</b></p>	<p>Contrôle continu et examen final</p>	<p>Contrôle continu et examen terminal (dès la première année: (Excl.1)  - selon la note obtenue:  19 et + = Prix d'excellence à l'unanimité + félicitations  18 = Prix d'excellence à l'unanimité  - 17 = Prix d'excellence  - l'étudiant reste dans le cycle pour une année de plus (Excl.2)</p>	<p>Prix d'excellence</p>
<p><b><u>Les certificats d'assiduité</u></b></p>			
<p>Il existe trois disciplines constituant les Unités de Valeur qui doivent être chacune validée par l'obtention d'un certificat d'assiduité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La chorégraphie,</li> <li>- Le himene,</li> <li>- La musique actuelle en groupe.</li> </ul>			



## VII. SCHÉMA DES CURSUS

SCHÉMA DU CURSUS DANSE

# SCHÉMA DU CURSUS INSTRUMENTAL (Percussions et cordes)



## SCHÉMA DU CURSUS ADULTE (Danse et instrument)

